

La Première financière du savoir

Régimes Héritage

(Régime d'épargne-études offert par la Fondation éducationnelle Héritage)

États financiers semestriels (non audité)

Semestre clos le 30 juin 2020

La Fondation désigne un auditeur indépendant pour examiner les états financiers annuels du Régime. L'auditeur indépendant n'a pas effectué l'audit des états financiers du Régime aux 30 juin 2020 et 2019. En vertu de la législation sur les valeurs mobilières applicable, la Fondation est tenue d'indiquer qu'aucun auditeur n'a effectué l'audit des états financiers intermédiaires.

RÉGIMES HÉRITAGE
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019
 (tous les montants sont en dollars canadiens)

	30 juin 2020	31 décembre 2019
	(non audité)	(audité)
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	1 565 550	1 127 301
Placements (note 5)	2 812 464 093	2 581 620 880
Subventions gouvernementales à recevoir	2 602 030	2 957 168
Montants à recevoir de la Fondation éducationnelle Héritage (note 7)	35 004 029	77 606 618
Intérêts et dividendes courus	13 245 420	16 945 982
	2 864 882 122	2 680 257 949
Passif		
Passif courant		
Dettes d'exploitation et autres passifs	762 446	753 844
Obligation relative aux frais de souscription (note 8)	896 480	916 913
	1 658 926	1 670 757
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (note 6)	2 863 222 196	2 678 587 192

Approuvé par le conseil d'administration de la Fondation éducationnelle Héritage

« R. George Hopkinson »

« David Forster »

R. George Hopkinson, administrateur

David Forster, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIMES HÉRITAGE
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)
Semestres clos les 30 juin 2020 et 2019
(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2020	2019
Revenus		
Revenus d'intérêts	23 892 397	26 124 352
Revenus de dividendes	5 388 982	8 520 071
Autres variations de la juste valeur des placements :		
Gains nets réalisés sur les placements	70 656 750	96 770 522
Variation nette des gains (pertes) latents sur les placements	32 990 364	39 726 037
Total des revenus	132 928 493	171 140 982
Charges		
Frais d'administration (note 7)	7 800 390	7 088 464
Honoraires de conseil en placement	975 995	1 167 683
Frais du comité d'examen indépendant (note 7)	11 305	20 132
Honoraires du fiduciaire	74 514	52 715
Coûts de transactions	31 993	285 420
Total des charges	8 894 197	8 614 414
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	124 034 296	162 526 568

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIMES HÉRITAGE**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX SOUSCRIPTEURS ET AUX BÉNÉFICIAIRES (NON AUDITÉ)**

Semestres clos les 30 juin 2020 et 2019

(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de la période	2 678 587 192	2 539 361 977
Cotisations des souscripteurs		
Cotisations et entrées de fonds par transfert	81 130 904	88 834 952
Remboursement de cotisations des souscripteurs et sorties de fonds par transfert	(18 283 209)	(19 460 365)
	<u>62 847 695</u>	<u>69 374 587</u>
Subventions gouvernementales		
Cotisations gouvernementales	18 434 686	23 768 761
Remboursements et transferts de subventions gouvernementales	(670 144)	(800 807)
Versements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(5 206 902)	(4 976 237)
	<u>12 557 640</u>	<u>17 991 717</u>
Revenu accumulé		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	124 034 296	162 526 568
Paiements d'aide aux études – Régime collectif	(4 993 917)	(5 886 236)
Paiements d'aide aux études – Régime autogéré	(7 457 079)	(6 470 789)
Versements de revenus tirés de subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(2 312 901)	(2 339 146)
Remboursement des frais de souscription	(40 730)	(3 605)
	<u>109 229 669</u>	<u>147 826 792</u>
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de la période	<u>2 863 222 196</u>	<u>2 774 555 073</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

RÉGIMES HÉRITAGE
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
Semestres clos les 30 juin 2020 et 2019
(tous les montants sont en dollars canadiens)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	124 034 296	162 526 568
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette des (gains) pertes latents	(32 990 364)	(39 726 037)
(Gains) pertes nets réalisés sur les placements	(70 656 750)	(96 770 522)
Amortissement des escomptes/primes sur les obligations	5 514 951	4 550 744
Diminution des intérêts courus	3 700 705	670 311
Augmentation (diminution) des montants à recevoir de la Fondation éducationnelle Héritage	42 602 589	(42 332 017)
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation, autres passifs et subventions gouvernementales à recevoir	363 739	32 013
Variation de l'obligation relative aux frais de souscription	(20 432)	(70 435)
Achats de placements	(2 993 061 600)	(3 007 575 915)
Produit obtenu à la vente ou à l'échéance des placements	<u>2 860 350 407</u>	<u>2 941 966 696</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(60 162 459)	(76 728 594)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Cotisations des souscripteurs	81 130 904	88 834 952
Remboursement de cotisations des souscripteurs	(18 283 209)	(19 460 365)
Subventions gouvernementales	18 434 686	23 768 761
Subventions gouvernementales versées aux bénéficiaires et virements sortants	(5 206 902)	(4 976 237)
Remboursements et transferts de subventions gouvernementales	(670 144)	(800 807)
Versements de revenus aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(12 491 726)	(12 431 068)
Subventions gouvernementales	<u>(2 312 901)</u>	<u>(2 339 146)</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	60 600 708	72 596 090
Diminution nette de la trésorerie	438 249	(4 132 504)
Trésorerie à l'ouverture de la période	<u>1 127 301</u>	<u>4 915 651</u>
Trésorerie à la clôture de la période	<u>1 565 550</u>	<u>783 147</u>
Complément d'information		
<i>Intérêts reçus*</i>	21 696 012	22 075 577
<i>Dividendes reçus*</i>	5 388 982	8 520 071

* Compris dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2020

(tous les montants sont en dollars canadiens)

Nom de l'obligation	Coupon %	Date d'échéance	Valeur nominale \$	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
TITRES FÉDÉRAUX (16,7 %)					
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,90 %	2026-09-15	110 000 000	114 011 037	117 605 886
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,35 %	2027-06-15	22 600 000	24 411 549	24 957 579
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,65 %	2028-03-15	10 000 000	9 898 219	11 338 081
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,75 %	2030-06-15	259 000 000	277 322 320	278 267 796
GOUVERNEMENT DU CANADA	1,25 %	2030-06-01	35 000 000	37 522 667	37 449 568
				<u>463 165 792</u>	<u>469 618 910</u>
TITRES PROVINCIAUX (24,0 %)					
CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	6,72 %	2049-09-30	10 113 000	13 816 851	15 029 846
ONTARIO SCHOOL BOARDS FINANCING CORP	5,38 %	2032-06-25	833 439	975 015	1 030 415
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,20 %	2030-06-18	150 000 000	152 939 670	163 258 842
PROVINCE D'ONTARIO	2,40 %	2026-06-02	5 825 000	6 061 316	6 307 059
PROVINCE D'ONTARIO	2,60 %	2027-06-02	9 400 000	9 895 610	10 349 902
PROVINCE D'ONTARIO	6,50 %	2029-03-08	61 745 000	79 583 030	88 100 412
PROVINCE D'ONTARIO	2,90 %	2049-06-02	2 720 000	3 177 018	3 307 393
PROVINCE D'ONTARIO	2,90 %	2028-06-02	175 000 000	196 019 142	197 548 719
PROVINCE D'ONTARIO	2,05 %	2030-06-02	55 000 000	58 256 376	58 732 907
PROVINCE DE QUÉBEC	2,75 %	2025-09-01	115 000 000	125 475 416	126 145 682
TORONTO HYDRO CORP.	2,43 %	2029-12-11	4 000 000	3 997 300	4 317 184
				<u>650 196 744</u>	<u>674 128 361</u>
TITRES DE SOCIÉTÉS (36,4 %)					
407 INTERNATIONAL INC.	5,75 %	2036-02-14	1 000 000	1 326 046	1 321 627
407 INTERNATIONAL INC.	3,98 %	2052-09-11	1 647 000	1 964 532	2 122 947
407 INTERNATIONAL INC.	2,43 %	2027-05-04	7 000 000	6 911 328	7 405 169
407 INTERNATIONAL INC.	3,65 %	2044-09-08	5 000 000	5 578 082	5 923 261
407 INTERNATIONAL INC.	3,67 %	2049-03-08	4 415 000	5 044 927	5 356 384
ACCESS JUSTICE DURHAM LTD	5,02 %	2039-08-31	3 739 125	4 540 500	4 788 750
AÉROPORTS DE MONTRÉAL	3,03 %	2050-04-21	695 000	695 000	756 400
ALBERTA POWERLINE LP	4,07 %	2053-12-01	3 108 601	3 314 583	3 707 171
ALBERTA POWERLINE LP	4,07 %	2054-03-01	2 166 008	2 498 685	2 566 950

ALECTRA INC.	3,96 %	2042-07-30	1 550 000	1 785 124	1 945 178
ALECTRA INC.	2,49 %	2027-05-17	17 000 000	17 176 298	18 170 632
ALECTRA INC.	3,46 %	2049-04-12	5 000 000	5 547 349	6 012 658
ALTAGAS LTD	3,84 %	2025-01-15	7 000 000	7 301 005	7 568 594
ALTALINK LP	4,92 %	2043-09-17	3 725 000	5 003 203	5 316 086
ALTALINK LP	3,40 %	2024-06-06	7 000 000	7 275 102	7 595 724
ALTALINK LP	4,05 %	2044-11-21	1 712 000	2 093 871	2 190 093
BANQUE DE MONTRÉAL	2,70 %	2026-12-09	7 000 000	7 209 018	7 611 102
BANQUE DE MONTRÉAL	2,89 %	2023-06-20	32 000 000	31 997 924	33 738 883
BANQUE DE MONTRÉAL	3,19 %	2028-03-01	22 000 000	23 955 792	24 846 137
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,62 %	2026-12-02	13 000 000	13 633 977	14 089 470
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	3,10 %	2028-02-02	17 540 000	17 539 643	19 705 300
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	2,98 %	2023-04-17	20 000 000	20 379 785	21 088 286
BCIMC REALTY CORP	3,00 %	2027-03-31	7 000 000	7 173 398	7 652 631
BELL CANADA INC.	2,70 %	2024-02-27	12 000 000	12 154 650	12 508 549
BLACKBIRD INFRASTRUCTURE 407 GP	3,76 %	2047-06-30	454 334	492 295	505 434
BMW CANADA INC.	1,88 %	2020-12-11	10 000 000	9 982 990	10 031 469
BRIDGING NORTH AMERICA GP	4,02 %	2038-05-31	40 000	43 018	45 109
BRIDGING NORTH AMERICA GP	4,34 %	2053-08-31	835 000	957 347	1 003 146
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC	6,25 %	2034-10-13	739 000	1 030 460	1 060 321
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC	2,79 %	2049-10-15	3 942 000	3 923 429	4 125 660
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE FINANCE ULC	3,41 %	2029-10-09	6 250 000	6 250 000	6 455 972
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS ULC	4,79 %	2022-02-07	7 000 000	7 285 769	7 366 273
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS ULC	3,38 %	2030-01-15	7 000 000	6 866 015	7 490 610
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS ULC	4,29 %	2049-11-05	2 443 000	2 444 239	2 746 316
BRUCE POWER LP	4,01 %	2029-06-21	4 500 000	4 887 387	5 077 937
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,30 %	2022-07-11	30 000 000	29 912 177	30 825 064
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,30 %	2025-05-26	15 000 000	16 160 666	16 514 510
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,97 %	2023-07-11	20 000 000	20 407 007	21 138 357
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	2,80 %	2025-09-22	2 500 000	2 544 299	2 675 554
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	3,20 %	2028-07-31	1 099 000	1 153 559	1 221 827
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	3,05 %	2050-02-08	3 175 000	3 149 533	3 468 567
CANADIAN NATURAL RESOURCES LTD	3,31 %	2022-02-11	7 000 000	7 109 487	7 173 313
LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LTÉE	3,17 %	2023-07-06	7 000 000	7 158 844	7 246 463
CAPITAL CITY LINK GENERAL PARTNERSHIP	4,39 %	2046-03-31	6 904 029	8 141 459	8 232 141
CBHP LP	3,00 %	2053-05-27	2 500 000	2 473 075	2 556 825
COMBER WIND FINANCIAL CORP	5,13 %	2030-11-15	1 725 395	1 940 919	2 007 956

CORDELIO AMALCO GP	4,09 %	2034-09-30	458 216	484 156	515 325
CORDELIO AMALCO GP	4,09 %	2034-06-30	2 352 759	2 521 783	2 657 509
CSS FSCC PARTNERSHIP	6,92 %	2042-07-31	256 651	346 500	377 868
CU INC.	4,72 %	2043-09-09	200 000	251 878	273 340
CU INC.	4,09 %	2044-09-02	250 000	290 131	315 896
CU INC.	2,96 %	2049-09-07	3 600 000	3 600 000	3 868 098
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DAIMLER CANADA INC.	3,30 %	2022-08-16	10 000 000	10 155 413	10 251 503
DEXTER NOVA ALLIANCE GP	2,82 %	2036-05-31	2 620 000	2 620 000	2 766 340
ENBRIDGE GAS INC.	2,37 %	2029-08-09	3 000 000	2 977 564	3 178 566
ENBRIDGE GAS INC.	2,90 %	2030-04-01	2 000 000	1 997 761	2 199 068
ENBRIDGE GAS INC.	3,15 %	2024-08-22	10 000 000	10 524 278	10 731 531
ENBRIDGE GAS INC.	4,00 %	2044-08-22	500 000	573 338	625 113
ENBRIDGE GAS INC.	3,80 %	2046-06-01	1 700 000	1 979 311	2 090 258
ENBRIDGE INC.	2,99 %	2029-10-03	1 969 000	1 967 695	2 066 138
PIPELINES ENBRIDGE INC.	3,79 %	2023-08-17	7 000 000	7 294 178	7 459 092
ÉNERGIR INC.	2,10 %	2027-04-16	2 000 000	1 999 740	2 077 935
ENMAX CORP	3,84 %	2028-06-05	3 000 000	3 051 802	3 275 988
ENMAX CORP	3,88 %	2029-10-18	3 543 000	3 543 000	3 875 274
ENWAVE ENERGY CORP	3,34 %	2050-06-15	1 970 000	1 970 000	2 036 519
EPCOR UTILITIES INC	3,55 %	2047-11-27	500 000	540 588	593 543
EPCOR UTILITIES INC	6,80 %	2029-06-28	1 900 000	2 576 538	2 699 781
FORTIFIED TRUST	2,56 %	2024-03-23	15 000 000	14 951 663	15 612 218
FORTISALBERTA INC	5,85 %	2038-04-15	320 000	439 647	467 593
FORTISALBERTA INC	3,67 %	2047-09-09	1 000 000	1 100 581	1 204 702
FORTISBC ENERGY INC	5,55 %	2036-09-25	500 000	666 232	699 351
GRAND RENEWABLE SOLAR LP	3,93 %	2035-01-31	1 661 732	1 763 629	1 853 983
GRANDLINQ GP	4,77 %	2047-03-31	1 179 188	1 427 290	1 387 396
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	6,45 %	2027-12-03	2 925 000	3 843 737	3 877 112
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2,73 %	2029-04-03	5 000 000	5 014 777	5 369 385
AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	2,75 %	2039-10-17	1 250 000	1 248 317	1 288 917
GREAT-WEST LIFECO INC.	2,38 %	2030-05-14	20 000 000	20 000 000	20 904 720
HONDA CANADA FINANCE INC.	2,54 %	2023-03-01	15 000 000	15 115 314	15 433 918
BANQUE HSBC CANADA	3,25 %	2023-09-15	25 000 000	25 551 325	26 344 452
HUSKY ENERGY INC.	3,55 %	2025-03-12	7 500 000	7 693 937	7 482 704
HYDRO ONE INC.	5,00 %	2046-10-19	347 000	467 862	508 656
HYDRO ONE INC.	4,59 %	2043-10-09	2 025 000	2 548 583	2 727 673
HYDRO ONE INC.	2,77 %	2026-02-24	2 500 000	2 637 279	2 691 235

HYDRO ONE INC.	3,63 %	2049-06-25	3 765 000	4 132 669	4 587 064
HYDRO ONE INC.	3,02 %	2029-04-05	2 450 000	2 589 064	2 729 015
HYDRO ONE INC.	1,76 %	2025-02-28	20 000 000	19 995 358	20 495 099
HYDRO ONE INC.	2,16 %	2030-02-28	1 580 000	1 579 716	1 648 886
INPOWER BC GENERAL PARTNERSHIP	4,47 %	2033-03-31	1 549 165	1 678 412	1 762 147
INTEGRATED TEAM SOLUTIONS PCH PARTNERSHIP	4,88 %	2046-05-31	371 269	437 793	480 632
INTEGRATED TEAM SOLUTIONS SJHC PARTNERSHIP	5,95 %	2042-11-30	3 820 811	5 161 856	5 253 773
JOHN DEERE CANADA FUNDING INC	2,63 %	2022-09-21	5 000 000	5 039 090	5 172 864
JOHN DEERE FINANCIAL INC.	2,41 %	2025-01-14	15 500 000	15 498 612	16 223 462
LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE	4,86 %	2023-09-12	7 000 000	7 617 470	7 741 912
LOWER MATTAGAMI ENERGY LP	2,31 %	2026-10-21	1 324 000	1 359 524	1 399 993
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	3,18 %	2027-11-22	7 000 000	7 124 364	7 288 021
BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,08 %	2022-05-26	25 000 000	25 000 000	25 480 851
MELANCTHON WOLFE WIND LP	3,83 %	2028-12-31	924 581	945 726	993 570
MOBILINX HURONTARIO GP	3,28 %	2039-05-31	2 916 000	2 916 000	3 050 661
MOBILINX HURONTARIO GP	3,64 %	2054-05-31	3 706 000	3 706 000	3 983 616
MPT FINCO INC	3,46 %	2029-11-30	4 296 124	4 296 124	4 626 279
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,58 %	2025-02-03	35 000 000	36 515 659	36 725 113
NAV CANADA	2,06 %	2030-05-29	11 000 000	11 000 000	11 354 007
NAV CANADA	2,92 %	2051-09-29	495 000	495 000	538 628
NORTH BATTLEFORD POWER LP	4,96 %	2032-12-31	3 312 697	3 835 852	3 993 777
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	4,05 %	2044-07-22	3 238 000	3 634 672	3 635 140
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	3,20 %	2026-04-24	5 000 000	5 108 527	5 355 561
NORTH WEST REDWATER PARTNERSHIP	3,65 %	2035-06-01	195 000	207 810	209 924
NORTHWESTERN HYDRO ACQUISITION	3,94 %	2038-12-31	775 000	874 679	912 562
NOUVELLE AUTOROUTE 30 FINANCEMENT INC.	4,12 %	2042-06-30	413 273	466 092	488 474
NOVA SCOTIA POWER INC	3,57 %	2049-04-05	510 000	553 699	585 614
CORPORATION IMMOBILIÈRE OMERS	3,33 %	2025-06-05	7 000 000	7 275 088	7 635 367
PEMBINA PIPELINE CORP.	4,02 %	2028-03-27	2 500 000	2 617 621	2 759 691
PEMBINA PIPELINE CORP.	3,62 %	2029-04-03	5 000 000	5 199 081	5 367 828
PEMBINA PIPELINE CORP.	4,54 %	2049-04-03	1 541 000	1 635 753	1 675 133
PLENARY HEALTH BRIDGEPOINT LP	7,25 %	2042-08-31	1 197 965	1 787 147	1 836 071
PLENARY HEALTH CARE PARTNERSHIPS HUMBER	4,90 %	2039-05-31	3 272 660	4 051 553	4 064 408
PLENARY HEALTH CARE PARTNERSHIPS HUMBER	4,82 %	2044-11-30	3 000 000	3 974 360	3 916 481
PLENARY HEALTH HAMILTON LP	5,80 %	2043-05-31	6 250 673	8 256 040	8 588 220
PLENARY PROPERTIES LTAP LP	6,29 %	2044-01-31	2 530 684	3 455 130	3 721 497
RAINBOW HOSPITAL PARTNERSHIP	4,99 %	2044-03-31	469 606	531 300	574 753

ROGERS COMMUNICATION INC.	5,34 %	2021-03-22	7 000 000	7 153 496	7 227 650
ROGERS COMMUNICATION INC.	4,00 %	2024-03-13	3 000 000	3 210 627	3 266 627
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,33 %	2023-12-05	39 925 000	39 925 000	41 601 263
BANQUE ROYALE DU CANADA	2,95 %	2023-05-01	33 400 000	33 400 000	35 198 190
SGTP HIGHWAY BYPASS LP	4,11 %	2045-01-31	5 886 000	6 660 429	6 903 622
SHAW COMMUNICATIONS INC.	4,35 %	2024-01-31	5 000 000	5 242 808	5 441 165
SNC-LAVALIN INNISFREE MCGILL FINANCE INC.	6,63 %	2044-06-30	5 712 684	8 020 547	8 224 737
SPY HILL POWER LP	4,14 %	2036-03-31	1 564 419	1 752 435	1 812 068
SSL FINANCE INC.	4,10 %	2045-10-31	2 107 264	2 460 142	2 495 466
SUNCOR ÉNERGIE INC.	3,10 %	2029-05-24	14 000 000	13 115 231	14 531 568
TELUS CORP.	3,35 %	2024-04-01	7 000 000	7 165 142	7 455 666
TELUS CORP.	3,75 %	2026-03-10	7 000 000	7 401 207	7 743 850
TERANET HOLDINGS LP	5,75 %	2040-12-17	2 750 000	3 051 935	3 029 536
TERANET HOLDINGS LP	6,10 %	2041-06-17	1 665 000	1 955 955	1 911 046
THP PARTNERSHIP	4,39 %	2046-10-31	3 959 136	4 709 699	4 899 769
TORONTO HYDRO CORP.	2,52 %	2026-08-25	3 800 000	3 989 250	4 076 877
TORONTO HYDRO CORP.	3,49 %	2048-02-28	250 000	272 223	299 446
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,23 %	2024-07-24	19 000 000	19 576 583	20 611 669
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,99 %	2022-03-23	45 000 000	44 851 960	45 870 684
TOYOTA CREDIT CANADA INC.	2,11 %	2025-02-26	8 000 000	8 014 923	8 187 369
TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,30 %	2025-07-17	3 500 000	3 591 243	3 752 753
TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,00 %	2029-09-18	8 500 000	8 460 007	9 009 005
TRANSCANADA TRUST	4,65 %	2077-05-18	5 595 000	5 404 614	5 521 707
TRILLIUM WINDPOWER LP	5,80 %	2033-02-15	1 417 101	1 718 047	1 740 368
ADMINISTRATION DE L' AÉROPORT INTERNATIONAL DE VANCOUVER	2,87 %	2049-10-18	1 000 000	1 000 000	1 055 271
CRÉDIT VW CANADA INC.	2,85 %	2024-09-26	7 000 000	6 987 286	7 176 568
				<u>984 247 099</u>	<u>1 023 268 067</u>
PLACEMENTS À COURT TERME (3,9 %)					
BANQUE DE MONTRÉAL	0,00 %	2020-08-10	15 842 000	15 836 453	15 838 198
BANQUE DE MONTRÉAL	0,00 %	2020-08-11	17 500 000	17 493 799	17 495 800
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	0,00 %	2020-08-10	3 668 000	3 666 716	3 667 120
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	0,00 %	2020-08-11	10 558 000	10 554 259	10 555 466
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	0,00 %	2020-08-12	13 456 000	13 451 108	13 452 636
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	2020-07-09	10 330 000	10 329 630	10 329 682
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	2020-07-30	3 375 000	3 374 568	3 374 598
BON DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA	0,00 %	2020-08-27	675 000	674 806	674 802
BANQUE ROYALE DU CANADA	0,00 %	2020-07-07	24 055 000	24 053 566	24 053 797

BANQUE ROYALE DU CANADA	0,00 %	2020-08-10	4 384 000	4 382 426	4 382 948
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	0,00 %	2020-08-12	4 300 000	4 298 437	4 298 925
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME				108 115 768	108 123 972
TOTAL DES PLACEMENTS À REVENU FIXE				2 205 725 403	2 275 139 310

ACTIONS			Nbre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
SERVICES DE COMMUNICATION (0,2 %)					
AIMIA INC.			7 300	25 555	21 681
BCE INC.			42 600	2 547 121	2 412 012
COGECO COMMUNICATIONS INC.			7 400	707 627	723 794
COGECO INC.			5 300	485 334	429 406
CORUS ENTERTAINMENT INC.			118 000	760 932	337 480
QUÉBECOR INC.			89 300	1 719 547	2 604 881
ROGERS COMMUNICATION INC.			1 800	102 531	98 190
SHAW COMMUNICATIONS INC.			300	7 019	6 642
TELUS CORP.			2 300	56 189	52 371
PAGES JAUNES LIMITÉE			200	1 466	1 800
				6 413 321	6 688 257
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE (0,1 %)					
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND			300	11 225	7 896
ARITZIA INC.			3 100	60 080	58 931
BRP INC.			13 200	635 911	764 280
DOLLARAMA INC.			1 400	65 127	63 224
LES INDUSTRIES DOREL INC.			800	4 592	4 344
EXCO TECHNOLOGIES LTD			900	5 492	6 030
MEUBLES LÉON LTÉE			600	9 557	8 004
LINAMAR CORP.			400	16 992	14 680
MAGNA INTERNATIONAL INC.			9 000	479 095	544 140
MARTINREA INTERNATIONAL INC.			74 800	886 981	768 944
PIZZA PIZZA ROYALTY CORP.			8 800	82 503	73 392
				2 257 555	2 313 865
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE (0,2 %)					
ALCANNA INC.			500	1 676	1 760
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.			40 100	1 457 356	1 707 057
ANDREW PELLER LTD			700	5 671	6 160

CORBY SPIRITUEUX ET VINS LIMITÉE	2 500	41 440	40 625
EMPIRE COMPANY LTD	71 632	2 120 837	2 328 756
GEORGE WESTON LIMITÉE	1 600	157 132	159 120
JAMIESON WELLNESS INC.	1 300	36 834	46 254
LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE	4 000	284 440	264 440
LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.	11 700	273 976	333 567
METRO INC.	4 700	272 257	263 200
NORTH WEST COMPANY INC.	47 700	1 310 479	1 415 736
PRIMO WATER CORP.	15 600	220 814	290 628
ROGERS SUGAR INC.	100	452	468
SAPUTO INC.	200	6 595	6 474
SUNOPTA INC.	3 800	18 545	24 282
		<u>6 208 504</u>	<u>6 888 527</u>

ÉNERGIE (0,5 %)

ATHABASCA OIL CORP.	1 800	1 674	324
CORPORATION CAMECO	36 300	480 737	505 296
CANACOL ENERGY LTD	2 300	8 857	8 832
CANADIAN NATURAL RESOURCES LTD	36 400	807 827	857 220
CENOVUS ENERGY INC.	122 300	609 311	776 605
CRESCENT POINT ENERGY CORP.	64 700	131 657	142 340
ENBRIDGE INC.	132 511	5 895 564	5 470 054
ENERPLUS CORP.	15 600	54 614	59 592
GIBSON ENERGY INC.	88 600	1 962 469	1 872 118
COMPAGNIE PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE LTÉE	100	2 104	2 184
MEG ENERGY CORP.	28 000	96 920	105 560
PAREX RESOURCES INC.	65 800	1 375 211	1 076 488
PRECISION DRILLING CORP.	1 400	2 033	1 442
SEVEN GENERATIONS ENERGY LTD	10 600	37 294	32 118
SUNCOR ÉNERGIE INC.	63 249	2 144 359	1 447 770
CORPORATION TC ÉNERGIE	44 600	2 717 918	2 586 800
TIDEWATER MIDSTREAM & INFRASTRUCTURE LTD	100	148	82
TRANSGLOBE ENERGY CORP.	1 600	4 183	1 200
WHITECAP RESOURCES INC.	8 000	21 366	17 840
		<u>16 354 246</u>	<u>14 963 865</u>

FINANCE (1,2 %)

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LTÉE	2 900	13 800	14 558
ATRIUM MORTGAGE INVESTMENT CORP	4 300	58 489	48 117
BANQUE DE MONTRÉAL	12 900	1 229 538	932 154
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	28 300	1 897 662	1 589 894
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.	29 200	1 358 153	1 304 656
GROUPE CANACCORD GENUITY INC.	13 600	63 625	93 976
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	500	49 286	45 370
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	23 500	787 344	555 775
CI FINANCIAL CORP.	77 400	2 078 770	1 336 698
ECN CAPITAL CORP.	700	2 602	2 702
ELEMENT FLEET MANAGEMENT CORP.	60 300	564 866	610 839
EQUITABLE GROUP INC.	100	10 640	7 139
FIERA CAPITAL CORP.	3 400	37 885	32 300
GENWORTH MI CANADA INC.	16 800	905 123	557 928
GREAT-WEST LIFECO INC.	700	16 487	16 660
GUARDIAN CAPITAL GROUP LTD	700	17 573	14 525
IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	53 800	3 242 183	2 445 748
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	4 100	137 460	135 259
INTACT CORPORATION FINANCIÈRE	3 900	547 764	503 919
BANQUE NATIONALE DU CANADA	59 000	3 810 859	3 629 680
ONEX CORP.	6 700	524 283	410 911
POWER CORPORATION DU CANADA	44 965	1 225 401	1 073 764
BANQUE ROYALE DU CANADA	106 577	10 699 762	9 816 807
FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	36 800	1 587 464	1 835 952
GROUPE TMX LIMITÉE	24 800	2 529 890	3 328 904
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	75 700	4 984 181	4 586 663
TRISURA GROUP LTD	800	34 243	49 000
		<u>38 415 333</u>	<u>34 979 898</u>
SOINS DE SANTÉ (0,1 %)			
BAUSCH HEALTH COMPANIES INC.	74 900	1 831 735	1 860 516
CRH MEDICAL CORP.	15 300	70 659	43 452
MEDICAL FACILITIES CORP.	300	1 247	1 302
VIEMED HEALTHCARE INC	7 000	68 662	91 070
		<u>1 972 303</u>	<u>1 996 340</u>
INDUSTRIE (0,8 %)			

GROUPE AECON INC.	1 400	22 585	20 664
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	63 700	1 312 620	1 217 944
BIRD CONSTRUCTION INC.	200	978	1 190
BLACK DIAMOND GROUP LTD	900	2 361	1 386
BOYD GROUP SERVICES INC	5 200	343 979	1 050 764
CAE INC.	61 800	1 950 239	1 360 836
CALIAN GROUP LTD	400	16 622	21 932
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	53 100	6 379 153	6 377 841
CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE	17 300	5 207 620	5 974 036
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CANWEL LTÉE	700	3 149	3 101
HARDWOODS DISTRIBUTION INC	400	4 704	6 568
HÉROUX-DEVTEK INC.	1 200	20 015	12 216
GROUPE IBI INC.	100	501	464
MORNEAU SHEPELL INC.	900	29 473	28 521
MULLEN GROUP LTD	1 200	8 660	8 724
RITCHIE BROS AUCTIONEERS INC.	100	5 630	5 527
STANTEC INC.	5 500	211 981	230 505
TFI INTERNATIONAL INC	25 200	860 486	1 214 388
THOMSON REUTERS CORP.	900	83 262	83 016
INDUSTRIES TOROMONT LTÉE	15 300	644 485	1 030 761
WASTE CONNECTIONS INC.	15 000	1 418 672	1 907 850
WESTPORT FUEL SYSTEMS INC.	100	339	165
GROUPE WSP GLOBAL INC.	13 800	1 055 548	1 148 988
		<u>19 583 062</u>	<u>21 707 387</u>

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (0,7 %)

ABSOLUTE SOFTWARE CORP.	25 800	252 013	356 298
CELESTICA INC.	35 900	343 369	334 588
CGI INC.	19 700	1 782 417	1 684 941
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	3 400	3 928 524	5 211 826
DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.	23 100	1 259 422	1 655 577
ENGHOUSE SYSTEMS LTD	23 700	1 133 100	1 718 250
EVERTZ TECHNOLOGIES LTD	11 600	204 692	130 152
KINAXIS INC.	2 200	282 219	426 932
OPEN TEXT CORP.	3 900	195 332	224 835
PHOTON CONTROL INC	5 300	8 479	9 434
SHOPIFY INC.	6 300	3 983 586	8 125 551

MATÉRIAUX (0,8 %)

ACADIAN TIMBER CORP.	1 100	17 990	15 972
MINES AGNICO EAGLE LTÉE	200	16 858	17 386
AIRBOSS OF AMERICA CORP	3 700	53 245	67 525
ALACER GOLD CORP.	56 700	249 648	529 011
ALAMOS GOLD INC.	9 500	97 110	120 270
ALTIUS MINERALS CORP.	1 800	15 289	17 532
ARGONAUT GOLD INC.	63 100	118 730	161 536
B2GOLD CORP.	500	3 665	3 860
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK	74 000	2 226 540	2 703 220
BELO SUN MINING CORP	8 700	7 739	7 221
CANFOR CORP.	1 100	10 315	12 947
CASCADES INC.	54 000	687 444	798 660
CENTERRA GOLD INC.	94 300	911 664	1 428 645
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	95 200	504 272	851 088
ELDORADO GOLD CORP.	147 007	1 354 065	1 924 322
ERO COPPER CORP	400	7 205	7 868
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	25 497	207 852	275 878
FRANCO-NEVADA CORP.	2 300	371 637	436 195
GOLDEN STAR RESOURCES LTD	1 700	6 006	6 715
HUDBAY MINERALS INC.	10 300	25 424	42 333
IAMGOLD CORP.	100	518	539
INTERFOR CORP.	800	7 414	9 152
LE GROUPE INTERTAPE POLYMER INC.	900	9 411	10 782
KINROSS GOLD CORP.	39 145	321 608	383 621
KIRKLAND LAKE GOLD LTD.	37 018	1 733 280	2 069 306
LABRADOR IRON ORE ROYALTY CORP.	82 700	2 207 988	2 007 129
LARGO RESOURCES LTD	100	177	84
LUCARA DIAMOND CORP.	2 100	3 283	1 302
LUNDIN GOLD INC.	11 800	112 618	150 332
LUNDIN MINING CORP.	199 425	1 164 954	1 451 814
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.	1 500	6 629	6 435
METHANEX CORP.	7 900	156 376	193 550
NEW GOLD INC.	129 027	165 877	237 410
FONDS DE REVENU NORANDA	14 600	40 600	16 571

NORBORD INC.	9 700	227 794	300 603
NUTRIEN LTD	17 300	755 362	754 626
OCEANAGOLD CORP.	16 600	27 290	52 456
PAN AMERICAN SILVER CORP.	24 400	627 031	1 006 012
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU INC.	700	2 373	1 988
ROXGOLD INC.	24 100	28 378	36 873
SANDSTORM GOLD LTD	100	1 139	1 303
SEMAFO INC.	4 400	10 702	20 372
SILVERCORP METALS INC.	22 100	106 711	160 446
SSR MINING INC.	35 000	617 926	1 012 550
TASEKO MINES LTD	6 000	3 732	4 020
RESSOURCES TECK LIMITÉE	50 200	587 386	713 844
TERANGA GOLD CORP.	60 900	513 702	749 070
TOREX GOLD RESOURCES INC.	18 800	316 447	402 132
TURQUOISE HILL RESOURCES LTD	7 000	5 717	7 000
WESDOME GOLD MINES LTD	97 200	568 648	1 140 156
WEST FRASER TIMBER CO. LTD	100	4 687	4 772
WHEATON PRECIOUS METALS CORP.	100	5 653	5 971
WINPAK LTD	8 300	367 448	345 197
YAMANA GOLD INC.	146 100	747 705	1 078 218
		<u>18 349 262</u>	<u>23 763 820</u>

IMMOBILIER (0,4 %)

ALLIED PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS CANADIENS	5 900	288 678	241 664
	9 800	466 241	476 182
DREAM HARD ASSET ALTERNATIVES TRUST FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER INDUSTRIEL DREAM	100	784	475
	73 933	934 216	789 604
DREAM UNLIMITED CORP.	9 600	95 091	86 016
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER GRANITE	39 100	2 055 077	2 739 346
INTERRENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	93 685	1 326 165	1 342 506
KILLAM APARTMENT REIT	82 300	1 438 111	1 441 896
MORGUARD NORTH AMERICAN RESIDENTIAL REIT	1 500	27 246	21 885
NORTHVIEW APARTMENT REIT	4 000	121 678	139 120
REAL MATTERS INC.	60 000	712 841	1 588 800
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REIT	85 900	1 108 082	983 555
TRUE NORTH COMMERCIAL REIT	1 000	6 802	5 560
		<u>8 581 012</u>	<u>9 856 609</u>

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS (0,3 %)

ALGONQUIN POWER & UTILITIES CORP.	14 600	283 241	256 230
ALTAGAS LTD	400	4 958	6 260
ATCO LTD	31 300	1 398 561	1 260 451
ATLANTIC POWER CORP.	16 200	51 150	44 388
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE CORP	1 400	69 796	86 604
CANADIAN UTILITIES LTD	20 100	755 169	679 380
CAPITAL POWER CORP.	73 200	1 962 526	2 048 136
FORTIS INC.	30 700	1 667 453	1 585 041
JUST ENERGY GROUP INC.	100	362	69
NORTHLAND POWER INC.	300	9 624	10 194
POLARIS INFRASTRUCTURE INC.	28 900	364 631	417 316
SUPERIOR PLUS CORP.	38 800	460 073	431 456
TRANSALTA CORP.	67 200	517 171	540 960
TRANSALTA RENEWABLES INC.	33 100	471 101	482 929
		<u>8 015 816</u>	<u>7 849 414</u>

ACTIONS AMÉRICAINES (13,7 %)FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS
CANADIENS

6 349 130	276 544 053	286 028 307
2 170 560	94 439 171	100 410 106
	<u>370 983 224</u>	<u>386 438 413</u>

TOTAL DES ACTIONS510 506 791 537 324 779

Moins : coûts de transactions

31 993 —

TOTAL DES PLACEMENTS2 716 200 201 2 812 464 089

RÉGIMES HÉRITAGE

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2020

1. Renseignements généraux

Les Régimes Héritage (les « Régimes ») ont été constitués par la Fondation éducationnelle Héritage (la « Fondation »), société sans but lucratif constituée sans capital-actions en vertu des lois du Canada. La Fondation a été constituée le 1^{er} décembre 1986 et poursuit ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* depuis le 28 juillet 2014. Les Régimes étaient offerts par Fonds d'éducation Héritage Inc., filiale contrôlée par Heritage Financial Group Limited (« HFGL ») jusqu'au 2 janvier 2018, tel qu'il est indiqué ci-après. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Fondation et Fonds d'éducation Héritage Inc. étaient gérés par les mêmes administrateurs, car le conseil d'administration de la Fondation était composé des actionnaires véritables de Fonds d'éducation Héritage Inc.

Les Régimes sont des fiducies établies en vertu des lois de l'Ontario et du Canada. Auparavant connus sous le nom « Régimes de bourses d'études Héritage », les Régimes ont été créés le 19 décembre 1986. Le Régime a ensuite changé de nom pour « Régimes Héritage ». Le 1^{er} novembre 2018, La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse a été nommée fiduciaire en vertu d'un acte de fiducie modifié et mis à jour conclu à cette même date.

Le 2 janvier 2018 (la « date d'acquisition »), La Première financière du savoir inc. (« La Première financière du savoir », filiale en propriété exclusive de La Première fondation du savoir) a acquis 100 % des actions en circulation de Heritage Amalgamated Corporation (« HAC », qui détient 100 % des actions ordinaires de Fonds d'éducation Héritage Inc.), 100 % des actions de catégorie C de Fonds d'éducation Héritage Inc. et 100 % des actions en circulation de CMR Inc. (« CMR »). Par suite de l'acquisition, certains administrateurs de La Première fondation du savoir sont devenus administrateurs de la Fondation.

La Première financière du savoir, Fonds d'éducation Héritage Inc., HAC et 10896357 Canada Inc. (auparavant CMR) ont fusionné en date du 28 août 2018 (la « date de fusion »). La société issue de la fusion a poursuivi ses activités sous le nom « La Première financière du savoir inc. » (« La Première financière du savoir ») et gère désormais les Régimes.

Les Régimes sont administrés par la Fondation, à qui il incombe de coordonner les prestations de services du dépositaire, du fiduciaire et des conseillers en valeurs. L'administration était assurée par Fonds d'éducation Héritage Inc. avant la date de fusion, et après celle-ci, par La Première financière du savoir inc., qui a également été nommé placeur des Régimes afin de présenter les produits aux souscripteurs.

Les Régimes, dont le premier a été créé le 19 décembre 1986, offrent aux parents, aux grands-parents et à d'autres (le « souscripteur » ou les « souscripteurs ») un moyen d'épargner pour les études postsecondaires d'un enfant désigné (le « bénéficiaire »). Le souscripteur conclut avec la Fondation un contrat relatif au régime d'épargne-études (le « contrat »), conformément au prospectus (le « prospectus »), aux termes duquel il pourra souscrire des parts des Régimes. Les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales sont investies dans des titres gouvernementaux, des hypothèques garanties, des titres adossés à des créances hypothécaires garanties, des équivalents de trésorerie, des certificats de placement garanti (CPG) et d'autres titres d'emprunt d'institutions financières canadiennes ayant une notation approuvée. Le revenu des Régimes est investi dans les titres à revenu fixe cités ci-dessus et dans des obligations de sociétés ayant une notation minimale de BBB ou l'équivalent, attribuée par une agence de notation reconnue. Il peut aussi être investi dans des actions négociées en bourse au Canada, notamment à la TSX. À moins d'indication contraire dans les présentes notes, tous les termes définis ont le sens qui leur est donné dans le contrat et dans le prospectus daté du 28 mai 2020. Le siège social des Régimes est situé au 50 Burnhamthorpe Road West, Suite 1000, Mississauga (Ontario) Canada L5B 4A5.

La publication des états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Fondation le 25 août 2020.

2. Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les Régimes ont appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de leurs états financiers, sauf dans les situations indiquées ci-après.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les Régimes ont appliqué les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Instruments financiers

Les Régimes comptabilisent les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Les placements des Régimes sont classés à la JVRN, y compris les placements dans des actions, des FNB et des titres de créance. Tous les autres actifs et passifs financiers, notamment les intérêts et dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur la vente de placements, les subventions gouvernementales à recevoir, les autres montants à recevoir, les montants à payer pour l'achat de placements, les dettes d'exploitation et autres passifs et le capital à payer aux souscripteurs, sont évalués au coût amorti. L'obligation des Régimes au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires est présentée au montant des distributions, qui correspond à la valeur résiduelle des actifs du Régime, déduction faite de tous les passifs.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière. Pour les actions et les fonds négociés en bourse, les Régimes utilisent le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, La Première financière du savoir détermine le point dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Pour les obligations, les Régimes utilisent les prix médians fournis par des services d'évaluation indépendants. La politique des Régimes consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire formule des hypothèses fondées sur la conjoncture du marché à la date des états financiers. La modification de ces hypothèses en raison de changements dans la conjoncture du marché pourrait se répercuter sur la juste valeur des instruments financiers présentée.

Constatation des revenus, coûts de transactions et charges

Les revenus d'intérêts tirés des placements en obligations et des placements à court terme sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir sont comptabilisés dans l'état de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen comprend l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance des Régimes.

Dépréciation d'actifs financiers

Instruments financiers (IFRS 9) exige que l'entité comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Pour déterminer si une telle perte existe, les Régimes tiennent compte de l'analyse historique et des informations prospectives. À la date des états financiers, tous les prêts et créances devaient être réglés à court terme. Les Régimes pensent que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Compte tenu de la faible exposition des Régimes au risque de crédit, aucune correction de valeur n'a été comptabilisée, car cette dépréciation aurait une incidence négligeable sur les états financiers.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des Régimes.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

Cotisations des souscripteurs

Les cotisations des souscripteurs reflètent tous les montants reçus de ces derniers, mais ne comprennent pas les montants à recevoir au titre des parts souscrites. Les cotisations aux Régimes peuvent se faire sur une période d'au plus 18 ans. Les souscripteurs peuvent demander en tout temps le rachat de leurs parts.

Frais et primes d'assurances

Les frais de souscription, les frais de tenue de compte et les primes d'assurance sont déduits de la cotisation initiale et des cotisations subséquentes des souscripteurs. Conformément au prospectus, les frais d'administration sont déduits du revenu de placement des Régimes. Les frais de tenue de compte et les primes d'assurances perçus sont expliqués à la note 6.

Cotisations gouvernementales

Les subventions gouvernementales représentent les cotisations des gouvernements fédéral et provinciaux. Elles sont comptabilisées lors de la réception d'une cotisation admissible à un régime enregistré d'épargne-études par un souscripteur du Régime. Les Régimes investissent toutes les subventions reçues pour un bénéficiaire donné. Celles-ci reviennent ultimement au bénéficiaire sous forme de versements lorsqu'il devient admissible à un paiement d'aide aux études (PAE).

Dans certaines circonstances, notamment dans le cas où un bénéficiaire ne devient pas admissible à un PAE, les subventions versées par les divers gouvernements doivent leur être remboursées; il n'y a pas de poste distinct au passif pour comptabiliser le remboursement de ces subventions. Après l'échéance, si un bénéficiaire ne s'inscrit pas à un programme d'études admissible, les Régimes sont tenus de rembourser au gouvernement les subventions attribuables à ce bénéficiaire. Le revenu tiré des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement à un établissement d'enseignement désigné. Entretemps, il est comptabilisé au poste « Revenu accumulé ». Les subventions gouvernementales et les revenus accumulés sont par conséquent inscrits dans l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Impôt

À l'heure actuelle, le revenu tiré des cotisations des souscripteurs n'est pas assujéti à l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) avant l'échéance des Régimes. Les PAE versés à des candidats admissibles, y compris les subventions gouvernementales et la totalité du revenu accumulé, sont inclus dans le revenu de ceux-ci aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les montants déposés par les souscripteurs ne peuvent être déduits par ces derniers à des fins fiscales, et ils ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés aux souscripteurs ou à leurs candidats désignés.

Investissements dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité, ou que les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les Régimes investissent dans des fonds négociés en bourse (FNB) et des titres adossés à des actifs présentés dans l'inventaire du portefeuille, et ont établi que ces placements constituent des entités structurées non consolidées. Les placements des Régimes dans des entités structurées non consolidées sont évalués à la JVRN. Les FNB financent leurs activités en émettant des actions rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans la valeur liquidative du FNB. Les FNB sont domiciliés au Canada et cotés à la Bourse de Toronto. Les titres adossés à des actifs comprennent des obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation, qui sont garanties par, et payables sur, des emprunts hypothécaires immobiliers, et cautionnées par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la SCHL. Ces placements sont présentés au poste « Placements » de l'état de la situation financière. L'exposition maximale des Régimes au risque de perte lié à ces placements correspond au coût total des placements.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des plus importants jugements et estimations comptables des Régimes aux fins de la préparation des états financiers.

Statut d'entité d'investissement

L'un des jugements importants posés lors de la préparation des états financiers des Régimes a consisté à établir que les Régimes répondent à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10 *États financiers consolidés*. Les Régimes ont pour objectif d'investir les cotisations des souscripteurs de sorte à maximiser le rendement à long terme en vue d'obtenir un revenu de placement. La juste valeur est la principale mesure d'évaluation de la performance de la quasi-totalité des placements.

Classement et évaluation des instruments financiers

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par les Régimes exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important afin de déterminer le classement approprié conformément à IFRS 9. Les Régimes, après avoir évalué leur modèle économique pour la gestion du portefeuille, ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, ont déterminé que les placements sont gérés à la juste valeur et que la juste valeur est utilisée pour évaluer la performance et prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des Régimes sont constitués uniquement de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique des Régimes. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

5. Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement des Régimes les exposent à divers risques liés aux instruments financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les Régimes n'effectuent aucune transaction importante autrement qu'en dollars canadiens et seuls ses investissements dans des actions américaines par le biais du FNB non couvert sont directement exposés au risque de change. La méthode globale de gestion des risques des Régimes comprend des directives, des objectifs et des restrictions en matière de placement, visant à atténuer le risque par une répartition des placements entre différents secteurs, catégories d'échéances et émetteurs. Les Régimes ont retenu les services de gestionnaires de portefeuilles tiers et veillent à la conformité des placements aux directives de placement et à la réglementation en valeurs mobilières et en fiscalité applicable. La surveillance et la responsabilité

incombent au conseil d'administration de la Fondation et à son comité d'investissement. Il existe également un comité d'examen indépendant.

Risque de crédit

Les Régimes sont exposés au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les fonds en caisse sont déposés auprès d'une des banques canadiennes figurant à l'Annexe I, et de Northern Trust. Le risque de crédit auquel les Régimes sont exposés découle en majeure partie de leurs placements en titres de créance. Les titres de créance détenus par les Régimes sont émis ou garantis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. Les Régimes détiennent également des titres de créance de sociétés assortis d'une notation de catégorie investissement au moment de l'achat. Les Régimes peuvent être aussi exposés indirectement au risque de crédit de par leurs placements dans des FNB.

La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir et des titres de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. L'analyse qui suit présente un sommaire de la qualité du crédit du portefeuille de titres de créance des Régimes au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. Les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's ou DBRS. Si plus d'une notation a été attribuée à un titre, la notation la plus faible est utilisée.

Pourcentage des placements à revenu fixe (%) au		
Notation	30 juin 2020	31 décembre 2019
« AAA »	22,4	44,6
« AA »	26,4	14,4
« A »	37,9	30,6
« BBB »	13,3	10,4
Total	100,0	100,0

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les soldes des cotisations des souscripteurs et des subventions gouvernementales présentent un risque pour les Régimes, car les souscripteurs peuvent résilier leurs contrats en tout temps, entraînant le versement immédiat de l'intégralité des soldes des comptes aux souscripteurs ou au gouvernement. Les Régimes sont également exposés aux échéances de contrats, à leurs obligations relatives aux PAE et au revenu accumulé. Par conséquent, les Régimes investissent la majeure partie de leurs actifs dans des placements qui se négocient sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Les Régimes veillent à conserver suffisamment de trésorerie pour maintenir un niveau adéquat de liquidité.

Profil d'échéance

Les PAE (revenu accumulé et cotisations gouvernementales) sont payés pendant trois ans après que les souscripteurs et les bénéficiaires ont remis la documentation requise à la Fondation. Le capital du souscripteur est payé à l'échéance du contrat pertinent. Voir le tableau des versements de paiements d'aide aux études pour en savoir plus sur les échéances en ce qui concerne le capital et le revenu accumulé.

En cas d'annulation d'un contrat par un souscripteur, son capital et les cotisations gouvernementales correspondantes sont exigibles sur demande. Le revenu tiré du capital des souscripteurs est conservé dans le revenu accumulé. Le revenu tiré des subventions gouvernementales remboursées doit être versé immédiatement à un établissement d'enseignement admissible.

Tous les autres passifs des Régimes sont exigibles dans un délai de trois mois.

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration des Régimes, en pourcentage des placements, au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

Concentration	Pourcentage des placements (%) au	
	30 juin 2020	31 décembre 2019
Titres de créance		
Titres fédéraux	16,7	34,2
Titres provinciaux	24,0	14,8
Titres de sociétés	36,4	28,6
Placements à court terme	3,9	0,9
Actions		
Services de communication	0,2	0,2
Consommation discrétionnaire	0,1	0,1
Biens de consommation de base	0,2	0,2
Énergie	0,5	0,7
Finance	1,2	1,8
Soins de santé	0,1	0,1
Industrie	0,8	1,1
Technologies de l'information	0,7	0,4
Matériaux	0,8	0,6
Immobilier	0,4	0,7
Services aux collectivités	0,3	0,2
FNB d'actions américaines	13,7	15,4
Total	100,0	100,0

Risque de marché

Les placements des Régimes sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient par suite de la fluctuation des cours du marché. Suit une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de clôture, le cas échéant. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Régimes détiennent des titres assortis de taux d'intérêt fixes qui les exposent au risque de taux d'intérêt. Au 30 juin 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant un mouvement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net des Régimes aurait diminué ou augmenté d'environ 37 M\$ (environ 1,3 % du total du portefeuille) (31 M\$ au 31 décembre 2019, environ 1,2 % du total du portefeuille). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse, et l'écart pourrait être significatif. Cette analyse a uniquement été appliquée aux titres à revenu fixe détenus par le Régime. Nous gérons le risque de taux d'intérêt selon les lignes directrices établies dans l'énoncé des politiques de placement. Les gestionnaires de portefeuille des Régimes assurent la conformité aux ces lignes directrices par une surveillance constante et par la diversification des titres.

Le tableau qui suit résume l'exposition des Régimes au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, selon le terme à courir jusqu'à l'échéance.

Au 30 juin 2020	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à court terme				
Acceptations bancaires	93 744 890	–	–	93 744 890
Bons du Trésor	14 379 082	–	–	14 379 082
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	–	–	469 618 910	469 618 910
Titres provinciaux	–	–	674 128 361	674 128 361
Titres de sociétés	17 259 119	560 363 303	445 645 645	1 023 268 067
Total	125 383 091	560 363 303	1 589 392 916	2 275 139 310
Pourcentage du total	5,5 %	24,6 %	69,9 %	100,0 %

Au 31 décembre 2019	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à court terme				
Acceptations bancaires	–	–	–	–
Bons du Trésor	23 582 632	–	–	23 582 632
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	–	223 881 378	657 531 529	881 412 907
Titres provinciaux	42 380 891	18 845 549	319 910 683	381 137 123
Titres de sociétés	9 985 140	440 031 991	287 439 655	737 456 786
Total	75 948 663	682 758 918	1 264 881 867	2 023 589 448
Pourcentage du total	3,8 %	33,7 %	62,5 %	100,0 %

b) Autre risque de prix

Les Régimes sont exposés à l'autre risque de prix, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. Les instruments financiers détenus par les Régimes sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes entourant leurs cours futurs. L'autre risque de prix auquel sont exposés les Régimes découle principalement de leurs placements dans des actions et des FNB. Au 30 juin 2020, si les placements dans des actions et des FNB avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 26,8 M\$ (27,9 M\$ au 31 décembre 2019).

c) Risque de change

Le Régime investit dans des FNB libellés en dollars canadiens. Les placements sous-jacents de ces FNB sont exposés au dollar américain. Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens a procédé à une couverture du change en dollars canadiens, son exposition au risque de change est donc faible ou nulle. Le Régime est exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs du FINB BMO S&P 500, qui ne sont pas couverts en dollars canadiens, varie en raison des fluctuations des

taux de change. Au 30 juin 2020, si le taux de change avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires aurait augmenté ou diminué d'environ 5,0 M\$ (4,9 M\$ au 31 décembre 2019).

Les Régimes ne sont pas exposés au risque de change du fait de la composition de leur portefeuille.

Gestion du risque lié au capital

Le capital des Régimes est représenté par l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Le capital des Régimes peut varier d'un jour à l'autre puisque les Régimes sont continuellement assujettis à des cotisations et à des résiliations. Les PAE et les paiements à l'échéance surviennent à des moments précis de l'année. Les Régimes ne sont assujettis à aucune règle en matière de capital qui leur sont imposés de l'extérieur. Dans leur gestion du risque lié au capital, les Régimes visent à sauvegarder les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues et à générer des revenus sur ces montants afin de verser des PAE aux bénéficiaires admissibles. Les Régimes s'efforcent d'investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales reçues et les revenus réalisés dans des placements appropriés tout en maintenant une liquidité suffisante pour acquitter les paiements à l'échéance, les PAE, les résiliations et les dépenses conformément à leurs objectifs de placement et à leurs politiques de gestion du risque décrits plus haut. La politique des Régimes en matière de gestion de capital consiste :

- à surveiller le niveau quotidien des cotisations et des résiliations de contrats des souscripteurs par rapport aux actifs liquides et à ajuster en conséquence la trésorerie investie;
- à suivre le niveau des paiements à l'échéance et des PAE à venir selon les échéances, les demandes d'étudiants reçues et l'historique des taux d'admissibilité au paiement des bénéficiaires, puis à ajuster en conséquence le portefeuille de placements;
- à investir dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus.

La stratégie générale de gestion du risque lié au capital n'a fait l'objet d'aucun changement au cours de l'exercice.

Évaluation de la juste valeur

Les Régimes classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas, les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1	Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2	Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Le tableau qui suit illustre le classement des actifs et des passifs des Régimes évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

Au 30 juin 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	–	108 123 972	–	108 123 972
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	–	469 618 910	–	469 618 910
Titres provinciaux	–	674 128 361	–	674 128 361
Titres de créance de sociétés	–	1 013 911 415	9 356 652	1 023 268 067
Actions et FNB	537 324 779	–	–	537 324 779
Placements à la juste valeur	537 324 779	2 265 782 658	9 356 652	2 812 464 089

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable des montants à recevoir sur la vente des placements, des subventions gouvernementales à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des autres montants à recevoir, des montants à payer pour l'achat de placements, des dettes d'exploitation et autres passifs, de l'obligation relative aux frais de souscription, du capital à payer aux souscripteurs et de l'obligation du Régime au titre de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires avoisine leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 30 juin 2020 et le 31 décembre 2019.

Au 31 déc. 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	–	23 582 632	–	23 582 632
Titres garantis par un gouvernement				
Titres fédéraux	–	881 412 907	–	881 412 907
Titres provinciaux	–	381 137 123	–	381 137 123
Titres municipaux		–		–
Titres de créance de sociétés	–	733 001 786	4 455 000	737 456 786
Actions et FNB	558 031 432	–	–	558 031 432
Placements à la juste valeur	558 031 432	2 019 134 448	4 455 000	2 581 620 880

Le tableau qui suit présente les transferts visant les instruments de niveau 3 pour la période close le 30 juin 2020, par catégorie d'instruments financiers.

	Actions canadiennes	Titres de créance de sociétés canadiennes	Total
Solde à l'ouverture	– \$	4 455 000 \$	4 455 000 \$
Achats	– \$	4 901 652 \$	4 901 652 \$
Ventes	– \$	– \$	– \$
Transferts vers le niveau 3	– \$	– \$	– \$
Gain (perte) net comptabilisé dans les autres variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$
Solde à la clôture	– \$	9 356 652 \$	\$ 9 356 652 \$
Variation des gains et des pertes latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de l'exercice et inscrits dans les autres variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$

Le tableau qui suit présente les transferts visant les instruments de niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, par catégorie d'instruments financiers.

	Actions canadiennes	Titres de créance de sociétés canadiennes	Total
Solde à l'ouverture	– \$	– \$	– \$
Achats	– \$	\$ 4 445 000	\$ 4 445 000
Ventes	– \$	– \$	– \$
Transferts vers le niveau 3	– \$	– \$	– \$
Gain (perte) net comptabilisé dans les autres variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$
Solde à la clôture	– \$	\$ 4 445 000	\$ 4 445 000\$
Variation nette des gains et des pertes latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de l'exercice et inscrits dans les autres variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$

Placements dans des entités structurées non consolidées

Fonds sous-jacent Au 30 juin 2020	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation du Fonds dans l'actif du fonds sous-jacent	Juste valeur du placement des Régimes dans le fonds sous- jacent
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Canada	15,79 %	286 028 307 \$
FINB BMO S&P 500	Canada	1,23 %	100 410 106 \$
Fonds sous-jacent Au 31 décembre 2019	Pays d'établissement et principal lieu des activités	% de la participation du Fonds dans l'actif du fonds sous-jacent	Juste valeur du placement des Régimes dans le fonds sous- jacent
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Canada	16,77 %	299 514 807 \$
FINB BMO S&P 500	Canada	1,39 %	98 566 410 \$

6. Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

L'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires se présente comme suit :

	Au	
	30 juin 2020	31 décembre 2019
Cotisations des souscripteurs, moins les remboursements	1 538 805 290	1 475 957 595
Subventions gouvernementales	569 288 057	556 730 417
Revenu accumulé		
Compte de paiement d'aide aux études	645 070 888	541 138 342
Revenu tiré des subventions gouvernementales	97 800 622	93 233 944
Compte de remboursement des frais de souscription	12 257 339	11 526 894
Solde à la clôture de la période	2 863 222 196	2 678 587 192

Le tableau suivant présente l'évolution des cotisations des souscripteurs aux Régimes.

	Au	
	30 juin 2020	30 juin 2019
Montants cotisés par les souscripteurs	87 645 287	99 213 075 \$
Frais de souscription	(3 637 588)	(7 216 259)
Cotisations non réclamées des souscripteurs et autres remboursements	(4 685 233)	(6 560 650)
Cotisations aux régimes arrivant à échéance	(13 597 976)	(12 899 715)
Primes d'assurance	(2 010 764)	(2 236 240)
Frais de tenue de compte	(866 031)	(925 624)
	62 847 695	69 374 587
Solde à l'ouverture de la période	1 475 957 595	1 463 883 260
Solde à la clôture de la période	1 538 805 290	1 533 257 487

Le compte de remboursement des frais de souscription comprend : i) le revenu gagné lorsque le régime d'un souscripteur est résilié (sur demande) avant la date d'échéance et ii) le revenu gagné sur le revenu auquel le souscripteur a renoncé lors de l'annulation du régime (sur demande) avant sa date d'échéance.

Dans le cas de régimes venant à échéance le 31 juillet 2015 ou ultérieurement, dont l'année d'admissibilité est généralement 2016 ou plus tard, les frais de souscription sont remboursés à même le compte de remboursement des frais de souscription. La capacité de rembourser les frais de souscription dépend des variations des taux d'abandon des souscripteurs avant l'échéance. Si les taux d'abandon baissent, le montant disponible pour rembourser les frais de souscription diminue également, et vice-versa. Le remboursement des frais de souscription a lieu à la date d'échéance des régimes pertinents. Selon l'option de remboursement choisie, qui dépend de la durée du programme d'études admissible, le remboursement des frais de souscription, le cas échéant, s'établit comme suit :

- i) Option 1 – Un montant égal à au plus 25 % des frais de souscription se rapportant aux parts actives du régime est versé au souscripteur, ou au bénéficiaire sur demande du souscripteur, à l'échéance du régime;
- ii) Option 2 – Un montant égal à au plus 50 % des frais de souscription se rapportant aux parts actives du régime est versé au souscripteur, ou au bénéficiaire sur demande du souscripteur, à l'échéance du régime;
- iii) Option 3 – Un montant égal à au plus 100 % des frais de souscription se rapportant aux parts actives du régime est versé au souscripteur, ou au bénéficiaire sur demande du souscripteur, à l'échéance du régime.

7. Opérations avec des parties liées

Les Régimes paient des frais de tenue de compte et des frais d'administration à la Fondation, qui les verse ensuite à La Première financière du savoir. La Fondation verse ces montants à La Première financière du savoir en remboursement des dépenses engagées pour l'aider à administrer les Régimes. Les frais d'administration annuels liés à l'actif net des Régimes sont imputés à tous les fonds. En date du 1^{er} juin 2020 et conformément au prospectus, les frais d'administration s'élevaient à 0,63 % de l'actif net. Pour les cinq premiers mois de 2020, les frais d'administration s'élevaient à 0,50 %. Des frais d'administration totalisant 7 800 390 \$ (7 088 464 \$ au 30 juin 2019), déduits des cotisations des souscripteurs dans les

Régimes, ont été versés par la Fondation à La Première financière du savoir. Les frais de tenue de compte annuels sont déduits chaque trimestre des cotisations des souscripteurs et versés à la Première financière du savoir. Le total des frais de tenue de compte payés à La Première financière du savoir pour le semestre clos le 30 juin 2020 est de 866 031 \$ (925 624 \$ au 30 juin 2019).

Au 30 juin 2020, le montant payable par la Fondation aux Régimes s'élevait à 35 004 029 \$ (77 606 618 \$ au 31 décembre 2019), ce qui est principalement constitué de fonds que détient la Fondation pour le remboursement des ententes arrivées à échéance.

Les membres du CEI reçoivent une rémunération, qui est détaillée dans le prospectus. La rémunération payée par les Régimes Héritage est établie au prorata de la valeur liquidative des Régimes. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, la rémunération des membres du CEI payée par le Régime s'est élevée à 11 305 \$ (20 132 \$ au 30 juin 2019).

8. Obligation relative aux frais de souscription

Le 29 mai 2014, la Fondation a obtenu des souscripteurs un vote majoritaire afin de revoir la structure de remboursement des frais de souscription. La modification s'applique aux régimes arrivant à échéance le 31 juillet 2015 ou ultérieurement. Avant l'entrée en vigueur de cette modification, les Régimes avaient l'obligation (dans certains cas) et la possibilité (dans les autres cas) de rembourser la totalité ou une partie des frais de souscription soit à l'échéance, soit dans le cadre du versement des PAE. Depuis l'entrée en vigueur de la modification, le droit au remboursement de la totalité ou d'une partie des frais de souscription est fondé sur un partage automatique des revenus provenant des abandons des Régimes. Les souscripteurs qui se sont inscrits aux Régimes avant le 2 juillet 2004 et dont les régimes sont arrivés à échéance le 31 juillet 2014 ou plus tôt ont reçu un remboursement total ou partiel de leurs frais de souscription à l'échéance de leur régime. Le montant du remboursement est fonction de l'option de bourse d'études choisie dans un délai de 180 jours précédant l'échéance. Les souscripteurs qui se sont inscrits aux Régimes depuis le 2 juillet 2004 et dont les régimes sont arrivés à échéance le 31 juillet 2014 ou plus tôt peuvent recevoir un montant équivalant à un remboursement total ou partiel de leurs frais de souscription en même temps que les PAE, selon l'option choisie. Les frais de souscription remboursés étaient auparavant réglés à partir du compte de paiement discrétionnaire. L'obligation relative aux frais de souscription représente la valeur des décaissements de frais de souscription, qui correspond à la valeur nominale des frais de souscription à rembourser. Au 30 juin 2020, les Régimes ont déterminé que l'obligation relative aux frais de souscription des contrats échus avant le 31 juillet 2015 s'élevait à 896 480 \$ (988 903 \$ au 31 décembre 2019). Ce montant a été comptabilisé dans le passif courant de l'état de la situation financière et une réduction correspondant au même montant a été apportée au compte de paiement d'aide aux études.